



Le plan du gouvernement pour réformer le bac

ÉDUCATION Jean-Michel Blanquer doit présenter ses arbitrages ce mercredi. L'examen du bac va être modifié, mais les séries (L, ES et S) pourraient être maintenues, avec des retouches.

Le ministre de l'Éducation dévoilera mercredi en Conseil des ministres l'architecture du bac telle qu'il l'envisage pour 2021. Il pourrait aussi présenter certains axes de la réforme du lycée. Jean-Michel Blanquer paraît renoncer à la disparition des séries que proposait le rapport Mathiot. « *Le big bang qu'il promettait, avec des enseignements organisés en semestres et un bac modulaire, semble avoir été mis sous le boisseau* », se félicite Philippe Vincent, représentant du SNPDEN, le principal syndicat de proviseurs. Trois

scénarios sont sur la table. Tous prévoient de maintenir des séries, mais certaines pourraient être rapprochées. Le sort de la série ES fait débat. Le sujet est si sensible que les annonces de mercredi pourraient se limiter à la réforme du bac. Sur ce point, l'essentiel des propositions du rapport Mathiot devrait être retenu, avec 4 épreuves en terminale – dont la philosophie et un oral – et une part de contrôle continu (probablement 40 %), conformément aux promesses d'Emmanuel Macron. // **PAGE 4**

Réforme du bac : les trois scénarios de Blanquer sur l'avenir des séries

- Le ministre de l'Éducation étudie trois scénarios qui, tous, prévoient de maintenir les séries.
- Mais celles-ci pourraient évoluer sensiblement.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

🐦 @mccorbier

Le ministre de l'Éducation dévoilera mercredi en Conseil des ministres l'architecture du bac telle qu'il l'envisage pour 2021. Il pourrait aussi présenter certains axes de la réforme du lycée.

Jean-Michel Blanquer semble s'être éloigné de la disparition des séries que proposait Pierre Mathiot, dans son rapport remis le 24 janvier. « *Le big bang qu'il promettait, avec des enseignements organisés en semestres et un bac modulaire, semble avoir été mis sous le boisseau* », se félicite Philippe Vincent, représentant du SNPDEN, le principal syndicat de proviseurs, qui en redoutait la complexité.

Trois scénarios sont sur la table. Tous prévoient de maintenir des

séries. Premier scénario : le découpage des séries actuelles demeurerait, l'évolution concernerait seulement leur contenu. Cette option n'est « *pas la plus plausible* », selon plusieurs sources. Deuxième scénario : les séries générales actuelles (S, ES, L) seraient réorganisées en un pôle scientifique et un pôle lettres-humanités-société. Ce dernier rapprocherait les séries L et ES pour mettre un terme au déclin de la série L. Troisième scénario : les séries générales seraient fusionnées dans un tronc commun autour duquel se grefferaient des spécialités – ce qui reviendrait à un maintien des séries sous une autre forme.

« *On ne voit pas la logique de fusionner les séries ES et L*, critique pour sa part Erwan Le Nader, président de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses). *La série ES fonctionne bien. Si on fusionne avec les littéraires, on va*

perdre la cohérence actuelle. »

Scinder les « SES »

La question du sort des sciences économiques et sociales (SES) est majeure. Jean-Michel Blanquer vart-il les maintenir en un seul bloc ou les scinder en différentes disciplines – sciences économiques, sciences politiques, droit... –, et ainsi faire coïncider les disciplines du lycée avec celles de l'enseignement supérieur ? « *Il faut des disciplines permettant à l'université de savoir si les attendus [prévus par Parcoursup, NDLR] sont au rendez-vous ou pas* », décrypte une source bien informée, qui se demande toutefois « *si le ministre va aller au charbon avec l'Apses, car une césure des sciences économiques et sociales ne se ferait pas sans cris ni heurts* ».

Le sujet est si sensible que les annonces de mercredi pourraient se limiter à la seule réforme du bac. Sur ce point, l'essentiel des propositions du rapport Mathiot devrait être retenu, avec quatre épreuves en terminale – dont la philosophie et un oral – et une part de contrôle continu (probablement 40 %), conformément aux promesses d'Emmanuel Macron. Le contrôle continu prendrait la forme de partiels semes-



triels, en première et en terminale. Les sujets proviendraient d'une banque de données nationale, et les copies seraient corrigées de manière anonyme par les enseignants du lycée où se trouvent les élèves.

« Attention à ne pas créer quatre bacs au lieu d'un », met en garde le Sgen-CFDT. Au SNES-FSU, principal syndicat d'enseignants du

second degré, on parle déjà d'« impasse » et d'une « réforme [qui] ne va faire que complexifier la passation de l'examen ». « On n'est pas obligés d'arrêter la vie du lycée si on organise des partiels de fin de semestre », relativise toutefois le SE-Unsa.

Exit la terminale ?

D'autres sujets nourrissent les

débats, comme les modes d'évaluation (avec des QCM dans certains cas), l'anglais qui pourrait devenir obligatoire ou encore la certification des langues vivantes.

Pour un bac et un lycée plus tournés vers l'enseignement supérieur, l'année de « terminale » pourrait aussi changer de nom. ■



Sur la réforme du bac, la proposition de quatre épreuves en terminale et d'une part de contrôle continu devrait être retenue. Photo Frédéric Florin/AFP